

## PLAN DE COURS

**CRI 6750**      **Fondements de la criminologie**  
**Local :**        **C-4141**  
**Professeur:**   **Maurice Cusson**

### Objectifs et contenu du séminaire

Le séminaire est destiné aux étudiants de maîtrise qui ne détiennent pas de diplôme de premier cycle en criminologie. Il est conçu comme une invitation et une introduction avancée à la criminologie, à son histoire, à ses théories, à ses champs d'application, à ses controverses. Il a l'ambition de donner aux étudiants un solide fond de connaissances sur les essentiels de la criminologie.

### Fonctionnement du séminaire

Étalé sur toute une année académique, le séminaire fonctionnera de façon différente durant les deux sessions. Le trimestre d'automne sera consacré à des présentations par le titulaire ou par d'autres professeurs. Les étudiants préparent chacune de ces présentations par une ou quelques lectures sur lesquelles ils s'appuient pour coucher par écrit deux questions ou objections (ou l'une et l'autre) argumentées. Le texte est d'une page ou deux (jamais plus) et il est remis au terme de la séance en cause. Chaque présentation est précédée ou suivie d'un échange auquel participent les étudiants.

Le trimestre automne sera consacré à des débats au cours desquels seront confrontées des positions opposées sur une série de grands problèmes de criminologie qui ne présentent pas de solutions évidentes et qui, de ce fait, prêtent à la controverse (voir la liste des sujets de débat suggérés). Un étudiant sera chargé de présenter la thèse principale. Un autre lui donnera la réplique et soutiendra l'antithèse. Les autres participent activement au débat. Le professeur dirige les discussions et aide le groupe à aboutir à une synthèse.

Les sujets des travaux principaux ainsi que des antithèses sont négociés et déterminés en groupe à la fin de novembre.

Si le besoin s'en fait sentir, le groupe sera divisé en deux pour faciliter les discussions. Dans ce cas, un premier groupe siègera de 8 h 30 à 10 h 30 et le deuxième groupe de 10 h 30 à 12 h 30.

Le séminaire se tiendra toutes les semaines du calendrier académique sous réserve de suspensions qui seront annoncées à l'avance.

## Ce qui est demandé à l'étudiant

### Durant le trimestre d'automne

1. Chaque semaine, l'étudiant lit les textes proposés se rapportant à la séance à venir. Il *rédige un texte* (1 ou 2 pages, support papier) contenant 2 questions ou objections *argumentées* dont il s'inspirera lors de la rencontre.
2. Il *participe* activement aux échanges.
3. Il choisit, pour le trimestre d'hiver un sujet de travail sur un problème se prêtant à la controverse en s'inspirant de la liste non limitative qui est proposée plus bas.
4. Il choisit aussi d'être le « contradicteur » de l'un de ses collègues.
5. Il passe un *examen oral* en décembre sur la matière vue pendant le séminaire ainsi que sur les lectures obligatoires.

### Durant le trimestre d'hiver

1. Au début du 2<sup>e</sup> trimestre, l'étudiant soumet à son contradicteur et au professeur un *projet* d'un maximum de deux pages dans lequel il pose le problème sur lequel porte son travail principal ainsi que la thèse qu'il se propose de défendre. Ce projet contient aussi une table des matières sommaire et quelques références. Il va de soi que ce projet reste provisoire et sera révisé avec l'évolution de la réflexion de l'étudiant.
2. L'étudiant rédige le texte de son exposé principal. *Deux semaines* avant sa présentation, il en soumet une version préliminaire au professeur et à son contradicteur. Il fait sa présentation orale, puis dépose une version définitive du texte au professeur.
3. Il rédige le *texte de son antithèse* et communique l'essentiel de ce texte au cours du séminaire.
4. Il *participe* activement aux débats.

## Évaluation

### Automne

1. Courts textes de questions ou objections :	30 %
2. Participation :	20 %
3. Examen oral :	50 %

### Hiver

Projet de travail :	10 %
Travail principal :	50 %
Antithèse :	20 %
Participation :	20 %

### **Programme indicatif des présentations du trimestre d'automne**

1. Jeudi, premier septembre : Présentation ; introduction générale ; Qu'est-ce que la criminologie? En quoi se distingue-t-elle des disciplines voisines?  
*Lecture : «La Criminologie», (Cusson), chapitre 1.*
2. 8 sept. L'histoire du crime et de la criminologie 1: l'Ancien Régime et le siècle des Lumières. *Lecture : « La Criminologie », chapitre 2, paragraphes 1 et 2.*
3. 15 sept. **Denis Lafortune** : Le crime et les maladies mentales. *Lectures : Traité de criminologie empirique, chapitre 11.*
4. 22 sept. **Éric Lacourse**, Les trajectoires des conduites agressives au cours de la vie et la criminologie développementale. *Lectures : «La criminologie», chapitre 5 et « Traité de criminologie empirique », chap. 8.*
5. 29 sept. Apprentissage du crime, gangs et réseaux criminels. *Lectures: « La criminologie », chap. 6 et «Traité de criminologie empirique», chap. 6.*
6. 6 oct. Rationalité de l'acte délinquant et la situation précriminelle. *Lectures : «La criminologie», chap. 4 ; « Traité de criminologie empirique », chap. 5.*
7. 13 oct. De la provocation à l'homicide : une théorie de l'aggravation des rixes. *« Traité de criminologie empirique », Chap. 3 L'homicide*
8. 20 octobre **Activités libres**
9. 27 oct. **Stéphane Guay** : La victimologie et le **Traitement du stress post-traumatique**. *Lectures : « La Criminologie », chapitre 7 ; « Traité de criminologie empirique », chapitre 7.*
10. 3 nov. L'évolution de la criminalité et de la délinquance au Québec. *Lecture « Traité de criminologie empirique », chap. 1.*
11. 10 nov. **Chloé Leclerc** Comment et pourquoi punir?, *Lecture, La Criminologie, chapitre 2.*
12. 17 nov. La police et la justice font-elles reculer les violences criminelles ?
13. 24 nov. Session spéciale : choix des sujets de travaux.

### **Problèmes criminologiques controversés : suggestions**

1. La prison : pour ou contre?
2. Punir ou réhabiliter les délinquants ?
3. Les peines doivent-elles être d'abord justes ou utiles ?
4. La prédiction de la récidive : Est-elle possible ? Est-elle utile ?
5. La notion de crime est-elle un construit socio-juridique relatif ?
6. Notre régime des libérations conditionnelles est-il trop libéral ?
7. Faut-il légaliser la drogue?
8. Faut-il légaliser la prostitution et ce qui s'y rapporte, comme le proxénétisme?
9. La police peut-elle réduire la criminalité?
10. Choix rationnel ou personnalité criminelle : quel paradigme rend mieux compte des faits?
11. La justice réparatrice devrait-elle remplacer la justice pénale ?
12. Les droits des victimes sont-ils au détriment des délinquants ?
13. Prévention situationnelle ou développementale?
14. Les femmes sont-elles moins délinquantes que les hommes? Si oui, pourquoi?
15. Que savons-nous sur la violence conjugale et son contrôle?

Chaque étudiant choisit un sujet parmi la liste qui est proposée plus haut. Il n'est pas limité par cette liste, cependant s'il choisit un autre sujet, il devra le soumettre, avec justifications par écrit, à l'approbation du professeur. Ce sujet devra renvoyer à une question importante de la criminologie à propos de laquelle il y a véritablement un débat, c'est-à-dire une version pour et une version contre, toutes deux défendables. Les sujets proposés par l'étudiant qui ne se prêtent pas à débat ou qui sont trop pointus seront refusés.

Chaque sujet fera l'objet 1/d'un projet de deux pages ; 2/ d'un exposé principal dont une version préliminaire sera donnée deux semaines d'avance au contradicteur ; 3/d'une antithèse présentée par ce dernier.

### **Les lectures obligatoires**

Le Blanc, M. ; Cusson, M. (2010). *Traité de criminologie empirique*, 4<sup>e</sup> édition. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Cusson, M. (2005). *La Criminologie*. 4<sup>e</sup> édition. Paris : Hachette (1<sup>e</sup> édition : 1998).

Tous les chapitres de ces 2 livres doivent être lus, y compris ceux qui ne seront pas abordés au séminaire.

### **Les ouvrages recommandés**

Gassin, R. (2007). *Criminologie*. 6<sup>e</sup> édition. Paris : Dalloz.

Killias, M. 2001. *Précis de criminologie*, deuxième édition. Bern : Staempfli.

Brown, S. E. ; Esbensen, F.-A. Geis, G. ( 2005). *Criminology*. Cincinnati : Anderson.

Cusson, M.; Dupont, B.; Lemieux, F. (Dir.). 2007. *Traité de sécurité intérieure*. Montréal : Hurtubise HMH et Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes : 2008.

Leman-Langlois, S. (2008). *La Sociocriminologie*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Cusson, M. 2005. *La Délinquance, une vie choisie*, Montréal : Hurtubise.